

FCI

Fédération Cynologique Internationale



SM-CU-FCI Section Mondioring de la Commission d'Utilisation FCI

PV de la 19^e REUNION SMCU/FCI le 28 septembre 2016 à Herve Belgique.

Présents :

Frans Jansen (NL) ; Stéphane Huber (CH) ; Martial Beyaert (FR) ; Valeer Linclau (BEL) ; Alves Celso (PT) ; Carlo Oppizzi (IT) ; Don Lee (USA) ; Dimitri Senokosenko (RUS) ; Arsi Liimatta (FIN) ; Peter Pap (RO) ; Radim Kelar (Cz) ; Emma Svensson (SE) ; Ricardo Salazar (SP) ; Roman Fejes (SK) ; M. Marcel Piacentini Abrantes (BR)

Excusé: Andre Poboukovsky (remplacé par Dimitry Senokosenko RKF) ; Nuno Gil Ferreira (remplacé par Alves Celso CPC) ; Jacqueline Bernasconi (MC)

Absent: Gerardo Heredia (MX) ; Itai Stessin (ISR) ;

Coordinateur : Bernard Roser

Invité à la réunion et présent: M. Yves Carton comité d'organisation.

Présents à 17h représentants des pays n'ayant pas adopté la discipline : Claus Angerer (AUT) ; John Rumble (GB) ; Sebastian Schäfer (DE) ; Marcin Gawron (PL) ; Jordan Eleutheriades (GR) ; Mikael Pedersen (DK)

Excusé : Marjan Ferkula (AU)

1.

Ouverture de la Réunion à 14H.

Le Coordinateur M. B. Roser souhaite la bienvenue aux délégués présents. Il remercie le secrétaire M. V. Linclau pour l'adaptation du règlement et M. F. Jansen, ainsi que le secrétaire pour l'adaptation du Cahier des charges.

Le coordinateur demande d'ajouter deux points à l'agenda :

- a) une propre commission pour la discipline Mondioring indépendamment de la CUFCI.
- b) déclaration par la SCC concernant le jugement du Brevet Mondioring Français par les juges Internationaux Mondioring d'une autre Nationalité.

Le Coordinateur déclare d'être ravi que la Pologne et la Croatie envisagent d'adopter entièrement la discipline Mondioring.

M. Frans Jansen, Président de la CUFCI, prend la parole et souhaite à son tour la bienvenue aux délégués présents. M. F. Jansen demande d'ajouter un point à l'agenda : le règlement officiel et le jugement des chiens sans pédigrée dans certains pays.

2.

Le coordinateur passe la parole au secrétaire pour poursuivre l'agenda.

On passe à l'ordre du jour avec l'approbation du PV de la 18^e réunion SMCU/FCI du 02 février 2016 à Dison - Belgique. Le PV est présenté en Français, Anglais et Allemand (traduction en Allemand par Mme. Iris Reimund), il n'y a pas de remarques, le PV est accepté

3.

Lettres d'accréditation :

Le secrétaire a reçu confirmation pour M Itai Stessin du Israël Kennel club, un mail du Club Português de Canicultura désignant M. Alves Celso pour cette réunion. Confirmation du Kennel club de Finlande désignant M. Arsi Liimatta. Confirmation de l'Espagne RSCE de l'adoption du Programme Mondioring et la désignation de M. Ricardo Salazar comme représentant dans la SM-CU-FCI. Un mail de la Russie RKF annonçant la présence de M. Dimitri Senokosenko.

4.

Dossier adaptation du règlement Mondioring et cahier des Charges envoyé au bureau de la FCI :
Le règlement et le Cahier des charges adoptés seront soumis au Général Comité de la FCI pour approbation durant leur réunion du dernier WE du mois d'Octobre 2016 à Paris.

5.

Lettre provenant de l'Allemagne, pays ou l'organisme officiel n'a pas adopté la discipline Mondioring, lettre faite par une organisation « Deutschen Mondioring Verband » concernant l'octroi et gestion des brevets Hommes assistants.

Le Président de la CUFCI M. F. Jansen déclare que la FCI ne peut pas reconnaître ou traiter avec des organisations qui ne sont pas reconnues par leur OCN. Dans le passé la SM-CU-FCI n'a jamais accepté des fédérations, associations non reconnues par leur canine. La proposition est rejetée.

Une note de cette décision sera envoyée par le coordinateur à l'organisation en question.

6.

Présentation du déroulement du Championnat du Monde et Grand Prix Mondioring 2016 par M. Yves Carton. Vingt et une nationalités sont présentes.

7.

Tenue des juges lors du Championnat du Monde FCI Mondioring 2016 :

M. Roser, Coordinateur SM-CU-FCI, remet aux juges une cravate et aux dames un foulard.

8.

Présentation du déroulement de la sélection Internationale par M. Bernard Roser responsable pour la sélection Internationale 2016. Vingt-six participants repartis sur dix différentes nationalités.

9.

Sécurité des HA et Chiens. Contrôle des costumes protecteur des HA du Championnat du Monde des Grands Prix et des participants à la sélection Internationale.

10.

Mise à point par M. F. Jansen, président de la CUFCI concernant la formation des juges Mondioring des pays où l'OCN n'ayant pas adopté la discipline. M. Jansen confirme le texte qui a été publié dans le PV du 18^e Réunion :

La communication suivante concernant la formation des juges Mondioring des pays où l'OCN n'ayant pas adopté la discipline, nous a été transmis par le président de la CU-FCI :

Formation des juges dans les pays autres que leur propre pays.

Si sous la responsabilité d'un Kennel Club affilié à la FCI, une formation pour juge Mondioring est organisée c'est parce que dans leur propre pays du candidat juge le Mondioring n'est pas (encore) reconnu, la personne qui est formée, obtient le titre de juge pour ce pays est soumise à la réglementation en vigueur de ce pays et reste sous la responsabilité du Kennel Club susmentionné. Ce juge ne peut en aucun cas faire fonction comme juge Mondioring de son propre pays.

Pour ce juge toutes les dispositions du règlement FCI sont telles que celles du pays où la formation et la certification est obtenue sont en vigueur.

Par ce moyen et après une période de 3 ans, un juge qualifié tombe sous la réglementation de la FCI que si un juge réside à l'étranger durant 3 ans. Ce juge ne peut plus faire fonction comme juge du pays d'origine.

Cela signifie que si après la période (3ans) son pays (résidence habituelle) n'a pas encore reconnu le Mondioring, il/elle ne peut plus faire fonction comme juge Mondioring.

Frans Jansen

Le Président Commission FCI chiens d'Utilité

11.

Décision de la France SCC. Le coordinateur déclare que dans le futur les juges Internationaux Mondioring qui sont invités à juger des concours de Mondioring en France seront autorisés à juger le Brevet Français, brevet qui est un règlement National Français. Le délégué de la France et responsable du groupe de travail Mondioring France M. Martial Beyaert fera le nécessaire pour envoyer la réglementation ad hoc aux Coordinateur (et au secrétaire de la SM-CU-FCI qui le fera parvenir aux délégués de tous les pays).

12.

Le Président de la CU-FCI M. Frans Jansen déclare d'avoir été informé par la décision d'un Pays à laisser participer des chiens sans pédigrée à des concours Mondioring. M. Jansen se réfère à la réglementation Mondioring adoptée par la General Comité FCI. Règlement qui indique que pour participer à des concours de Mondioring tous les chiens doivent être en possession d'un pédigrée FCI reconnu. Aucune réglementation Nationale peut être contradictoire à la réglementation Internationale FCI adoptée. Par conséquent-il averti les délégués que le fait de signer les carnets de travail des chiens sans pédigrée peut avoir des conséquences graves pour les Jugés Internationaux. M. Jansen demande au délégué de la Suisse, M. Stéphane Huber, de mettre fin à cette décision et d'informer les responsables de son pays de ce qui précède.

Le délégué du Czech Rep. M. Kellar demande si les mesures éventuelles sont rétroactives, la réponse est non mais vu que tout le monde a été averti l'application est immédiate.

13.

Le délégué pour la Russie M. Dimitry Senokosenko déclare faire la proposition au RKF de faire la demande pour l'organisation du Championnat du Monde 2018. La demande officielle a déjà été introduite par la RKF. Une réponse au RKF a été envoyée: la proposition du RKF sera soumise à la prochaine réunion de la SMCUFICI Février 2017.

14.

Organisation 2017.

A la réunion précédente M. Stéphane Hubert délégué pour la Suisse avait déclaré de s'informer s'il y a une possibilité pour la Suisse, de donner une réponse fin avril 2016. La réponse est négative.

M. Ricardo Salazar délégué pour l'Espagne déclare faire une demande à son OCN pour organiser le championnat du monde Mondioring 2017. La réponse sera faite avant fin de l'année.

15.

La facture du site web 2016-2017 d'un montant de 36,30€ a été avancée par le secrétaire M. V. Linclau. Comme convenu dans le passé c'est l'organisateur de l'année suivante qui la prend en charge. L'organisateur du Championnat 2017 sera prié de verser le montant au secrétaire.

16.

M. F. Jansen représentant pour les pays Bas déclare que son pays se met candidat pour organiser le Championnat du Monde Mondioring 2020.

17.

Suite au point rajouté à l'ordre du jour par le Coordinateur,

Concernant la mise en place d'une commission Mondioring indépendamment de la CUFCI.

La proposition aux délégués d'obtenir une commission Mondioring pour la gestion de la discipline Mondioring indépendamment de la CU-FCI. Tous les pays à l'exception de la Suède qui s'abstiennent de la vote sont d'accord, et insistent que cette commission devra voir le jour en 2017.

M. F. Jansen va soumettre l'exigence de la SM-CU-FCI à la FCI et à la prochaine réunion de la CU-FCI Mars 2017.

18.

17h00 - Briefing des délégués des pays n'ayant pas adopté la discipline.

Le président de la CU-FCI M.F. Jansen va adresser un écrit concernant l'acceptation totale du programme Mondioring et la désignation d'un délégué officiel pour la SM-CU-FCI aux Organisations Nationales des Pays qui jusqu'à présent n'ont pas adopté la discipline Mondioring.

Sont présents :

Claus Angerer (AUT) ; John Rumble (GB) ; Sebastian Schäfer (DE) ; Marcin Gawron (PL) ; Jordan Eleutheriades (GR) ; Mikael Pedersen (DK)

19.

Prochaine réunion de la SMCU/FCI samedi 18 Février 2017 à 10h

Lieu de la réunion : Le site du Championnat du Monde 2017 ou à Vendenheim, le lieu sera communiqué au délégués le plus vite possible.

20.

Le coordinateur souhaite au jury et délégués un Championnat du Monde, un concours international digne qui fera une publicité méritée pour cette discipline mondialement reconnue.

La réunion est déclarée terminée à 17h30.

Le Coordinateur

Le Secrétaire

Bernard Roser

Valeer Linclau